



RELEVÉ SANITAIRE



Expertises M.P. & fils

Saint-Ubalde
2024

RELEVÉ SANITAIRE VILLE DE SAINT-UBALDE

Objectif

- Recueillir l'information de base en vue d'analyser, d'interpréter et de présenter les résultats d'une évaluation de performance des dispositifs de traitement des eaux usées des résidences isolées d'un secteur.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Coordonnatrice de projet : Isabelle Paquet

Recherche et rédaction : Charlène Moisan, Isabelle Paquet

Relevé sanitaire : Sabrina Moisan Beaupré ing., Gervais Moisan, Simon-Olivier Lesage

Dessinatrices : Isabelle Paquet, Noémie Gauthier, Simon-Olivier Lesage

Consultation d'archive : Charlène Moisan, Sabrina Moisan Beaupré ing.

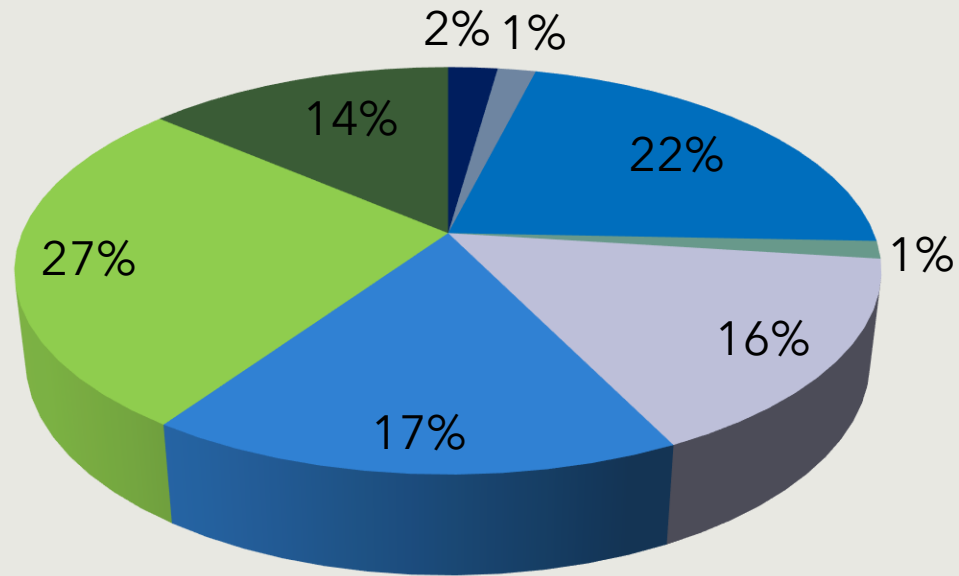
Cartographie : Charlène Moisan, Isabelle Paquet

Compilation des résultats : Sabrina Moisan Beaupré ing. et Isabelle Paquet

Aide technique : Christian Vézina, Léa Bouchard,

FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENTATION

Répartition de l'utilisation de l'eau à l'intérieur

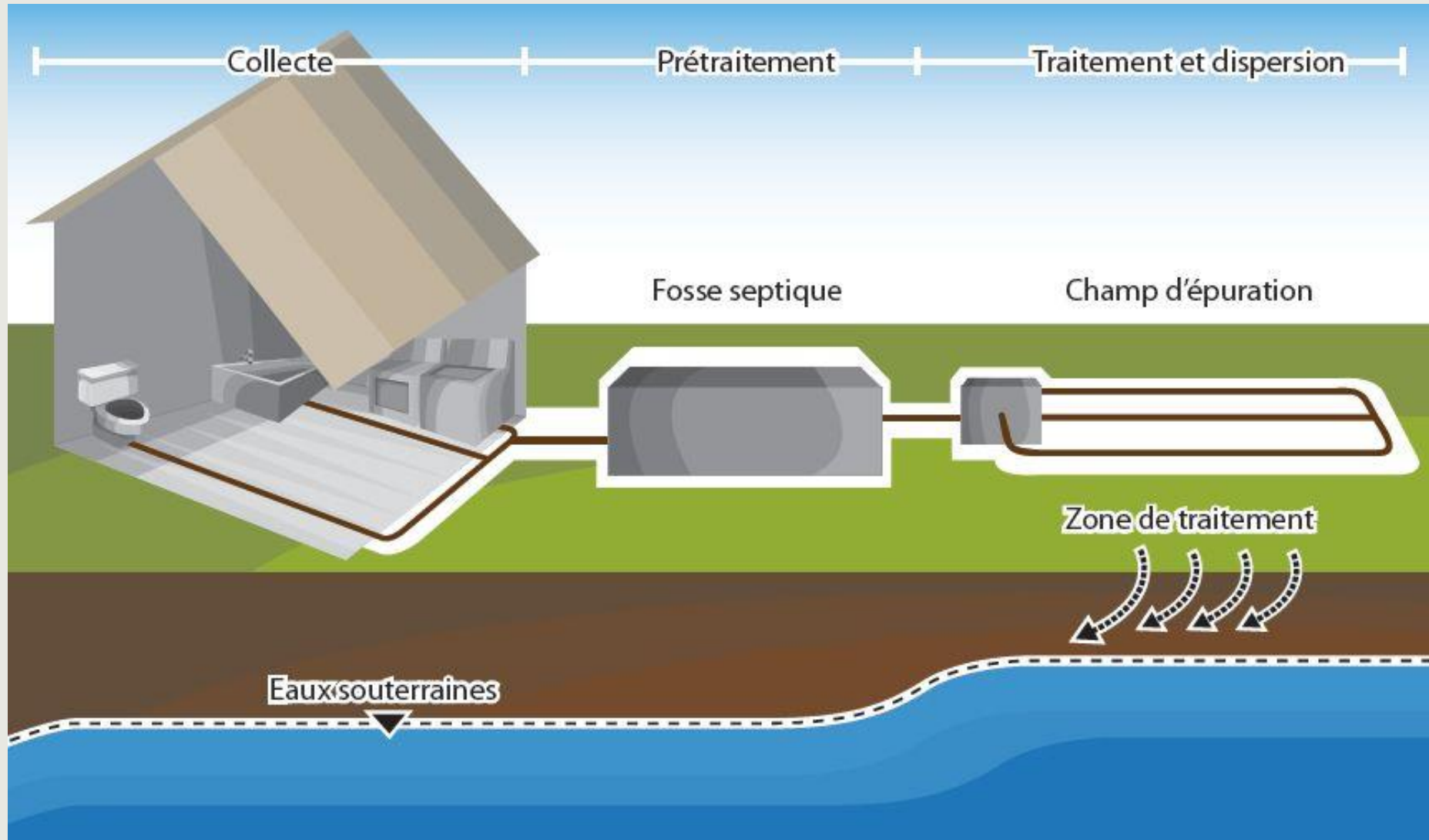


- Autre utilisation domestique
- Bains
- Laveuse
- Lave-vaisselle
- Robinets
- Douches
- Toilettes
- Fuites

COMMENT FONCTIONNE UNE INSTALLATION SEPTIQUE

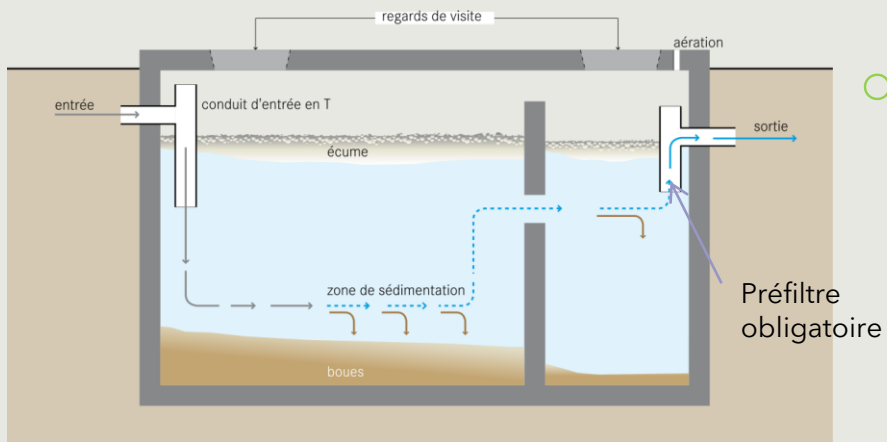
- Une installation septique est composée d'un traitement primaire (fosse septique) et d'un traitement secondaire (élément épurateur);
- L'eau usée de la résidence est dirigée par la conduite d'amenée jusque dans la fosse septique (traitement primaire). L'eau est ensuite traitée dans une surface de traitement avec infiltration dans le sol et retourner dans la nappe phréatique.

FONCTIONNEMENT



TRAITEMENT PRIMAIRE (FOSSE SEPTIQUE)

- Le rôle de la fosse septique consiste à clarifier les eaux usées en vue de leur traitement. Le cheminement des eaux usées dans une fosse septique permet de retenir les solides par décantation et/ou flottation. Les solides capturés, décomposés dans des conditions anaérobies, forment les boues et les écumes;



- Le préfiltre est destiné à prévenir le colmatage des dispositifs de traitement interceptant les solides qui ne peuvent décanter (qui flottent) comme les graisses et les huiles;

- Il est nécessaire de nettoyer le préfiltre contenu dans la fosse septique au moins une fois par année.

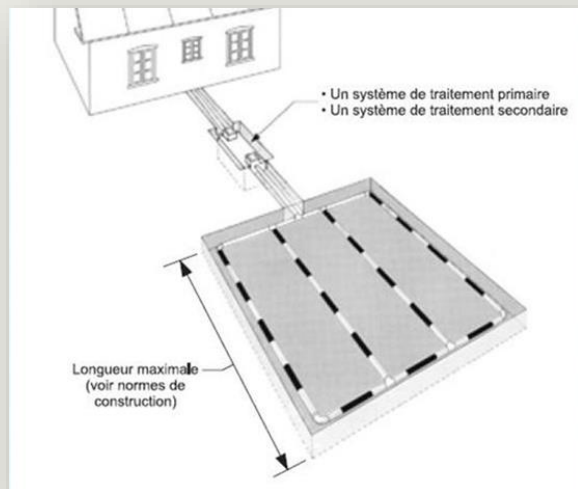
CAPACITÉ DU TRAITEMENT PRIMAIRE (FOSSE SEPTIQUE)

Nombres de chambres à coucher	Débit total quotidien (en litre)	Volume total (m ³)	Capacité totale (gallons)
2	541 à 1080	2,8	625
3	1081 à 1620	3,4	750
4	1621 à 2160	3,9	850
5	2161 à 2700	4,3	950
6	2701 à 3240	4,8	1050

TRAITEMENT SECONDAIRE

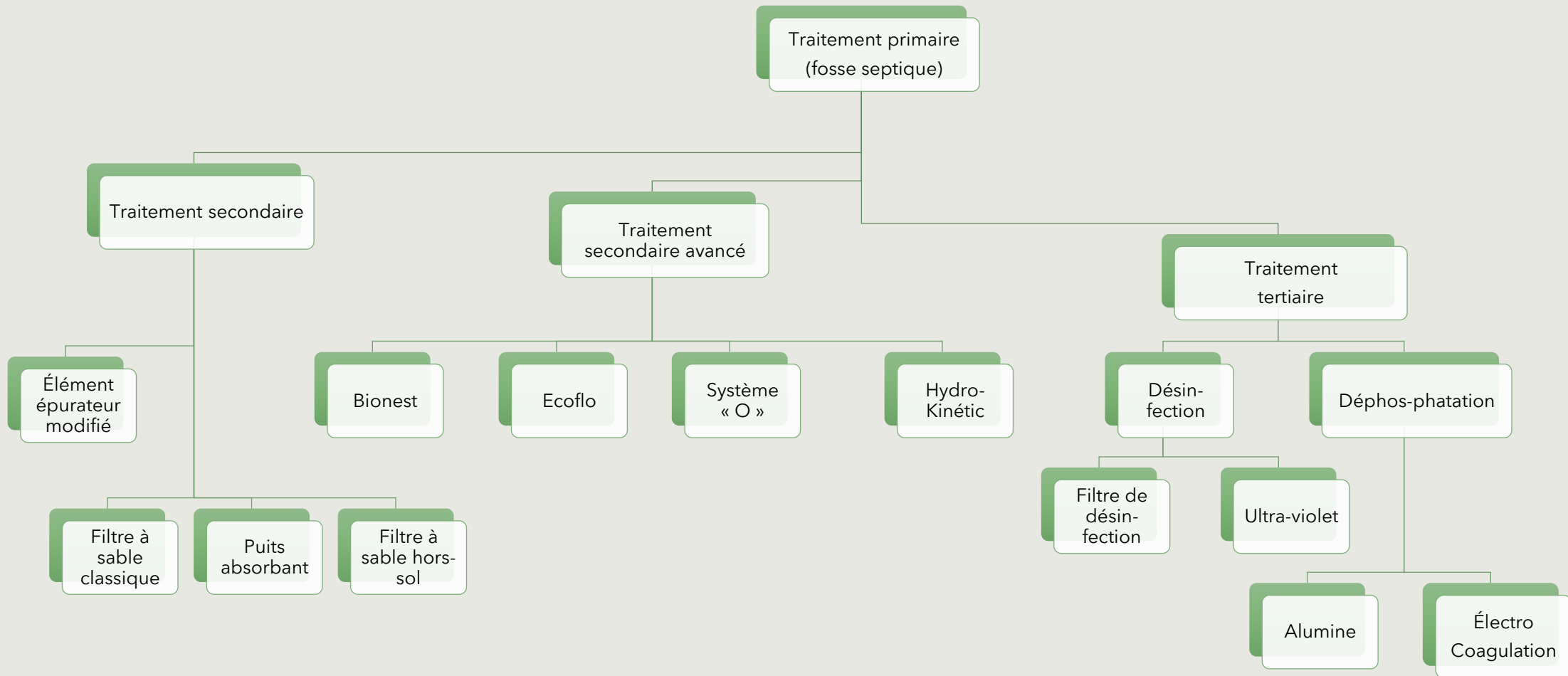
(ÉLÉMENT ÉPURATEUR)

- L'élément épurateur est un ouvrage destiné à répartir l'effluent d'un système de traitement primaire (fosse) en vue d'en compléter l'épuration par infiltration.
- Il permet, grâce à l'action bactérienne, la biodégradation de la matière organique qui n'est pas retenue par la fosse septique. Il détruit d'une manière significative les microorganismes qui peuvent engendrer des maladies, réduit la quantité de matières en suspension (MES) et la pollution carbonée.



- Les bactéries aérobies qui sont présentes dans le lit bactérien et dans le sol environnant se nourrissent de la matière organique qui se trouve dans les eaux usées.
- Les bactéries aérobies ont besoin d'oxygène, donc il ne faut pas que le champ soit saturé d'eau, asphalté ou recouvert de pavés, d'un patio, d'une remise.

HIÉRARCHIE



Il existe plusieurs systèmes de traitement secondaire. Le choix se fait en fonction de :

- Composition du sol;
- Lit rocheux;
- Nappe phréatique;
- Perméabilité du sol;
- % de la pente du terrain récepteur;
- Superficie du terrain disponible;
- Restrictions et contraintes du terrain
(cabanon, piscine, arbre mature).

SYSTÈME DE TRAITEMENT SECONDAIRE :

Élément
épurateur
modifié

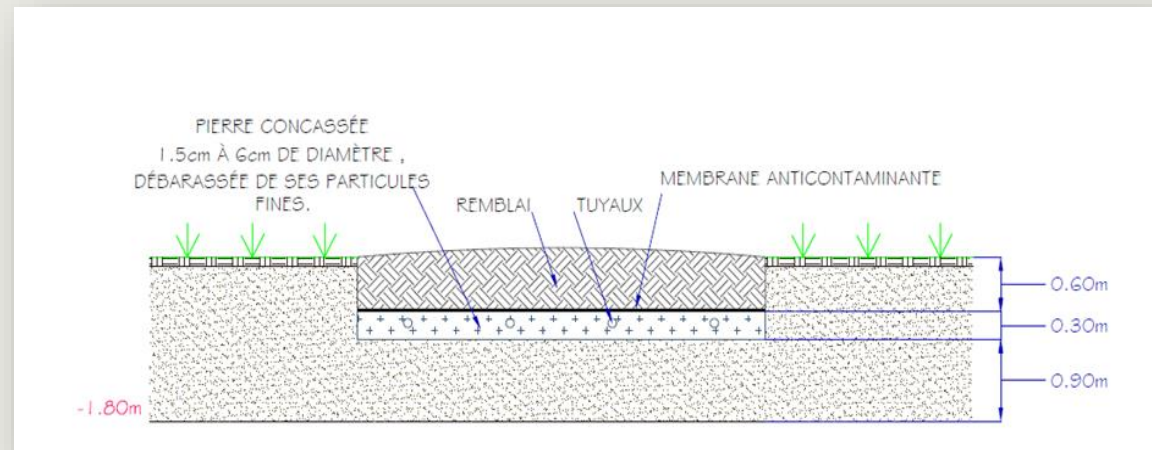
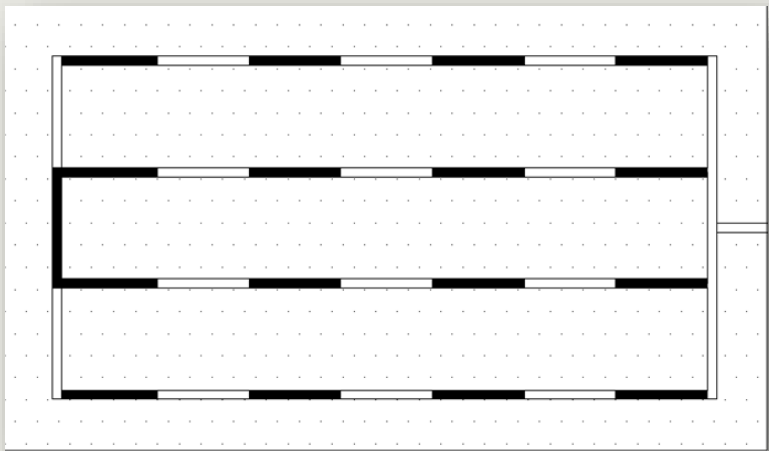
Puits
absorbants

Filtre à sable
hors-sol

Filtre à sable
classique

ÉLÉMENT ÉPURATEUR MODIFIÉ

- Tuyaux perforés sur un lit de gravier;
- Dimension raisonnable;
- Minimum de 1,20m de profondeur de terrain naturel, perméable ou très perméable;
- Durabilité de 20 à 25 ans si utilisé adéquatement.



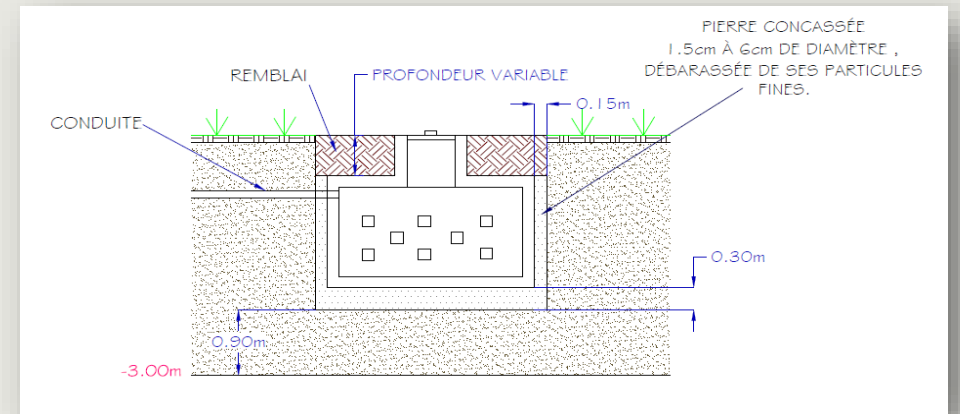
ÉLÉMENT ÉPURATEUR MODIFIÉ

SUPERFICIE MINIMALE

Nombres de chambres à coucher	Débit total quotidien (en litre)	Superficie minimale (m ²)
1	0 à 540	27
2	541 à 1080	40
3	1081 à 1620	60
4	1621 à 2160	80
5	2161 à 2700	100
6	2701 à 3240	120

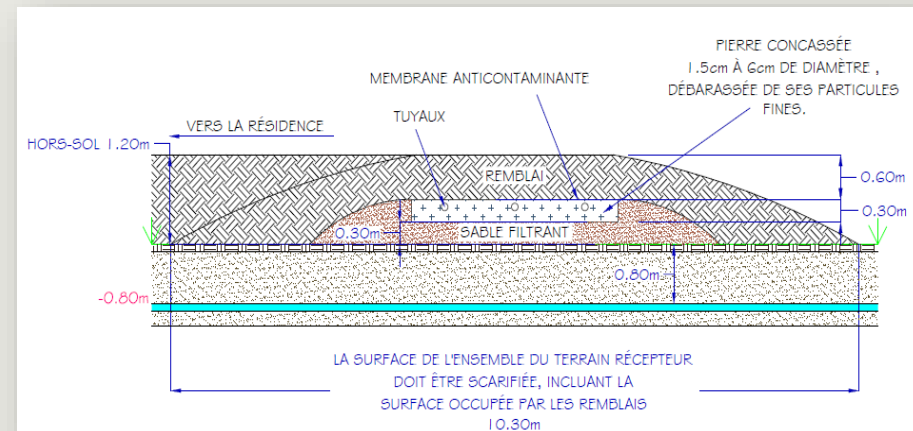
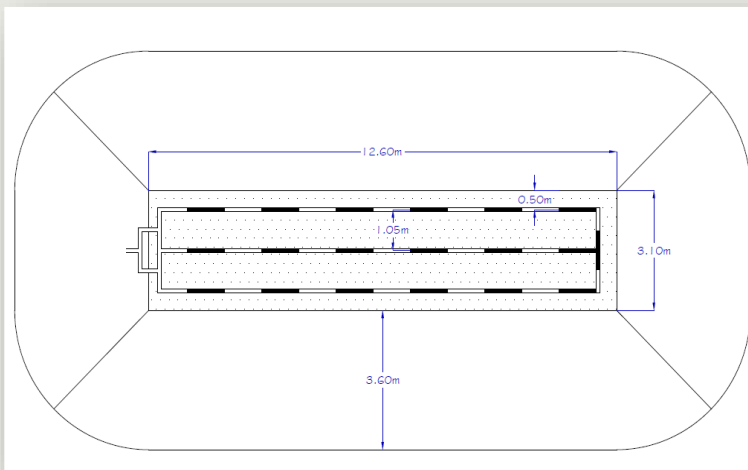
PUITS ABSORBANT

- Sans drain;
- Faible superficie;
- L'infiltration se fait à travers les parois et le fond du puits;
- Le sol doit être très perméable;
- Minimum de 3,00m de profondeur de terrain naturel perméable;
- Autorisé que pour les résidences d'un maximum de 3 chambres à coucher;
- Non-autorisé si un élément épurateur modifié peut être installé.



FILTRE À SABLE HORS-SOL

- Tuyaux perforés installés sur un lit de gravier déposé sur une couche de sable BNQ;
- Peut être séparé en plusieurs sections;
- Grande superficie;
- Peut laisser une butte de 4 pieds de haut sur un terrain;
- Le sol peut être très perméable, perméable ou peu perméable;
- Minimum de 0,60m de profondeur de sol naturel.



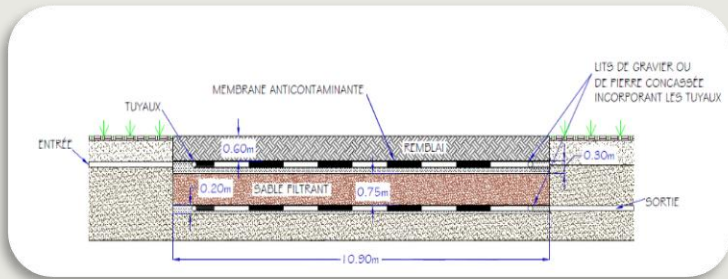
FILTRE À SABLE HORS-SOL

SUPERFICIE MINIMALE

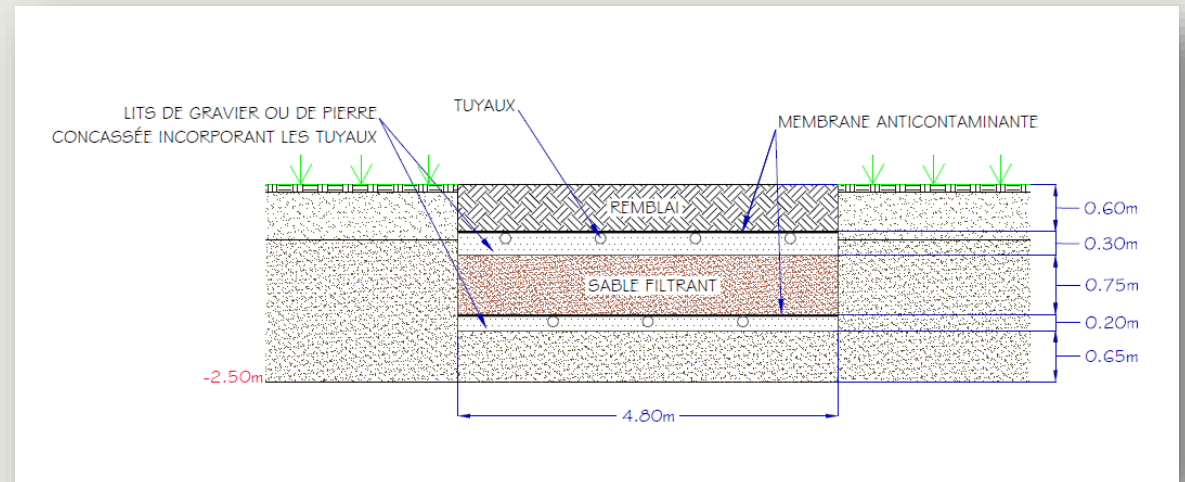
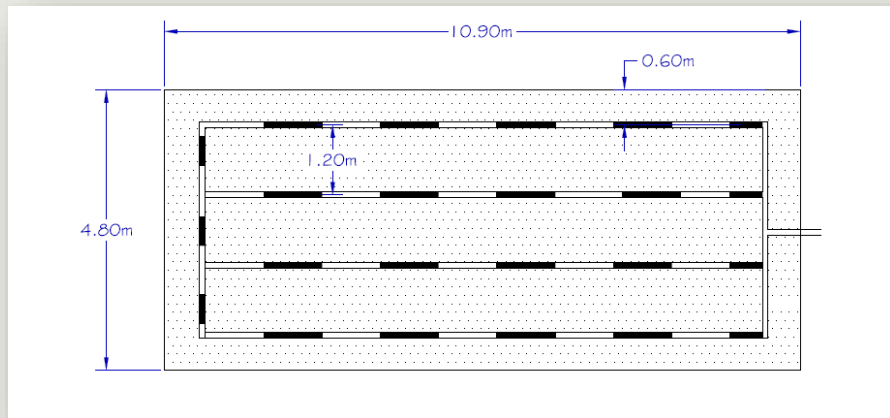
Nombres de chambres à coucher	Débit total quotidien (en litre)	Superficie minimale (m ²)
1	0 à 540	18
2	541 à 1080	26
3	1081 à 1620	39
4	1621 à 2160	52
5	2161 à 2700	65
6	2701 à 3240	78

FILTRE À SABLE CLASSIQUE

- Remplacement de la couche de sol naturel par un sable BNQ qui permet l'épuration des eaux usées;
- Superficie raisonnable;
- Les eaux épurées une fois sortie du filtre à sable classique doivent se diriger vers un cours d'eau;



- Le sol doit être imperméable ou peu perméable;
- Minimum de 0,60m de profondeur de sol naturel.



FILTRE À SABLE CLASSIQUE

SUPERFICIE MINIMALE

Nombres de chambres à coucher	Débit total quotidien (en litre)	Superficie minimale (m ²)
1	0 à 540	18
2	541 à 1080	26
3	1081 à 1620	39
4	1621 à 2160	52
5	2161 à 2700	65
6	2701 à 3240	78

SYSTÈME DE TRAITEMENT SECONDAIRE AVANCÉ

Écoflo

Bionest

Système
« O »

Hydro-
kinétic

TRAITEMENT SECONDAIRE AVANCÉ DE TYPE ÉCOFLO



TRAITEMENT SECONDAIRE AVANCÉ DE TYPE BIONEST



TRAITEMENT SECONDAIRE AVANCÉ DE TYPE SYSTÈME « O »



TRAITEMENT SECONDAIRE AVANCÉ DE TYPE HYDRO-KINÉTIQUE



SYSTEME DE TRAITEMENT TERTIAIRE

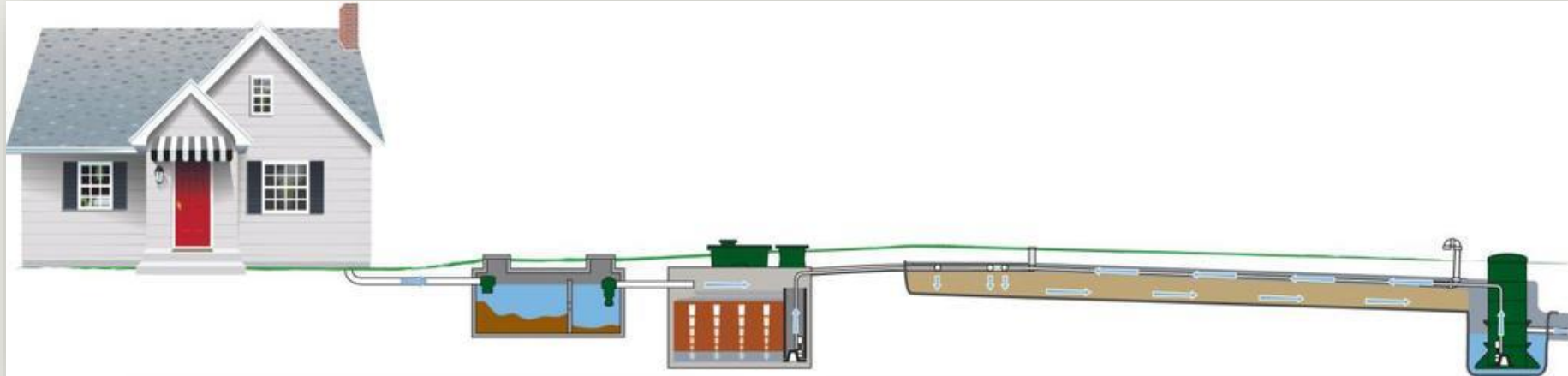
Désinfection
Filtre à sable FDI

Désinfection
Ultra-violet

Déphosphatation
DpEC

Déphosphatation
alumine

FILTRE DE DÉSINFECTION



DÉSINFECTION AVEC LAMPE UV



BIONEST
Assainissement des eaux usées^{MC}



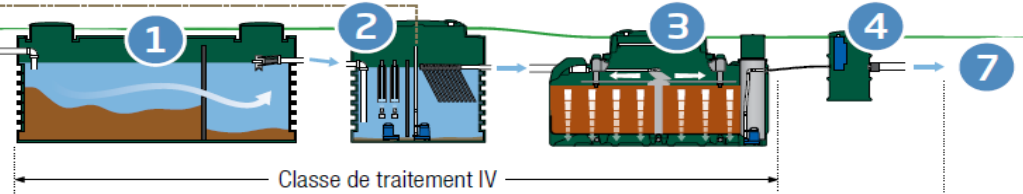
DÉPHOSPHATATION ÉLECTRO-COAGULATION

FILIÈRES DE DÉPHOSPHATATION ET DE DÉSINFECTION

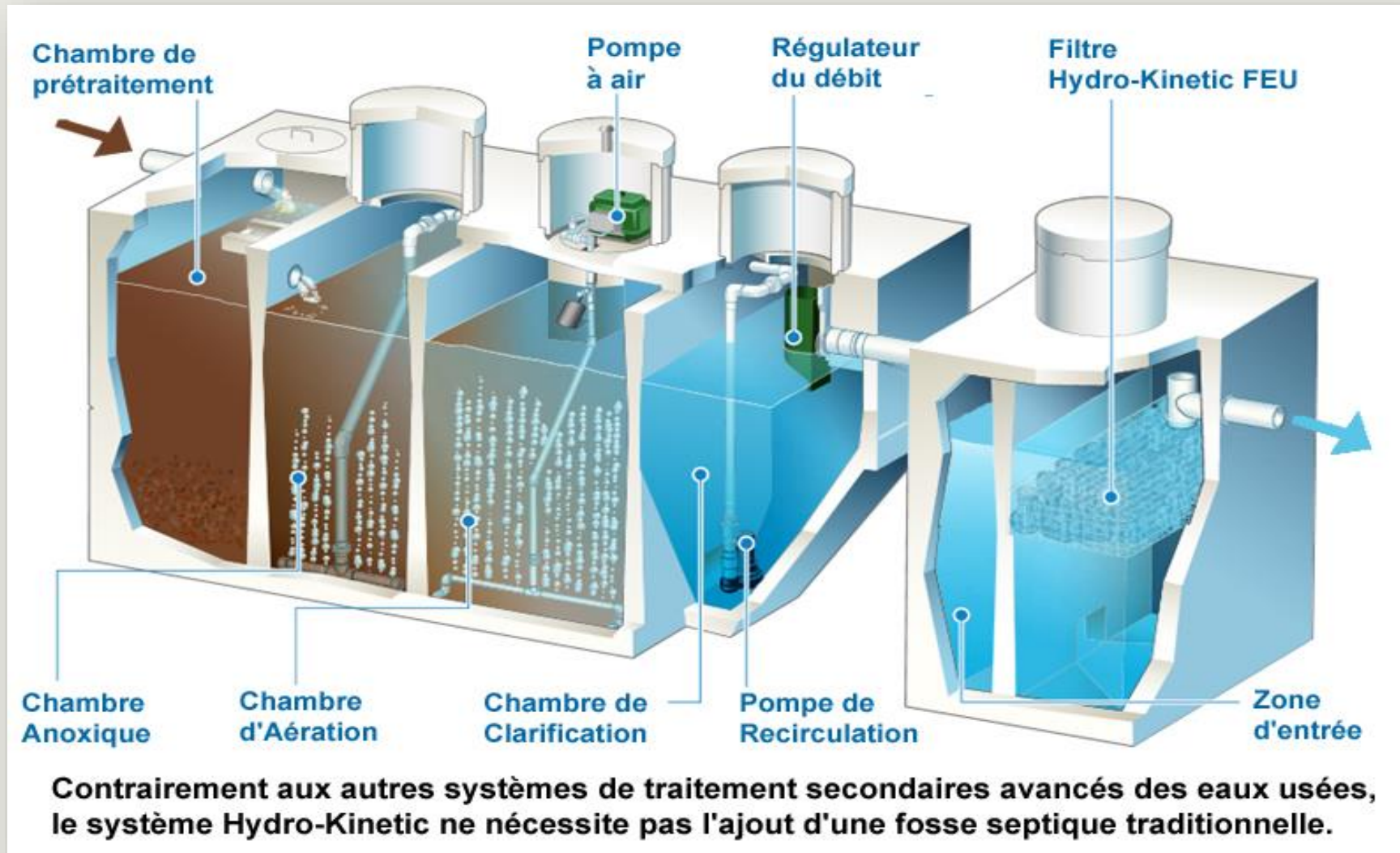


Option A : DpEC Autonettoyant avec Biofiltre Ecoflo® et unité de désinfection DiUV Autonettoyant (lorsque requis)

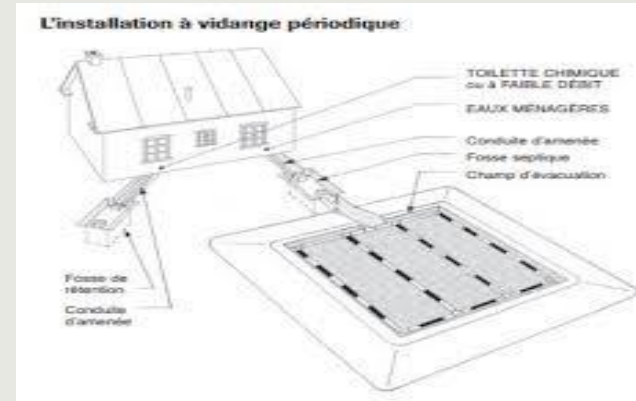
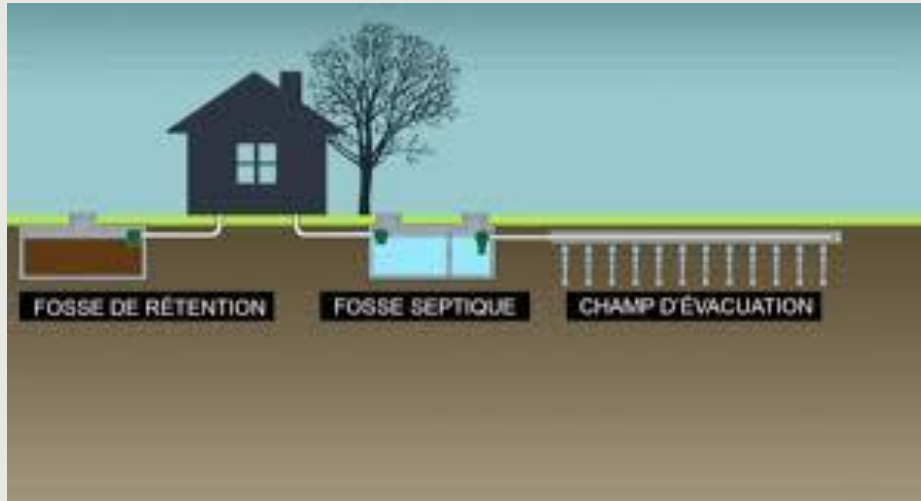
Filière acceptée par les municipalités autorisant l'utilisation d'une lampe UV



DÉPHOSPHATATION AVEC ALUMINE




VIDANGE PÉRIODIQUE



LE PUISARD

- Un puisard est essentiellement un trou dans le sol, avec des parois préfabriquées ou construites sur place, qui laisse l'eau usée s'évacuer par le fond et/ou les côtés avec ou sans trop plein;
- Système non-conforme selon la loi;
- Système généralement polluant;
- Système à remplacer (si rénovation ou reconstruction, ou avis de la municipalité);
- Pas de droit acquis.

MÉTHODOLOGIE

- Collecte de l'information en archive;
 - Inspection visuelle du site;
 - Localisation des composantes sur le site;
 - Inspection du dispositif d'épuration des eaux usées;
 - Caractéristiques du site et du terrain naturel;
 - Diagnostic;
 - Classification du dispositif d'épuration des eaux usées.
- 

COLLECTE DE L'INFORMATION

Corroborer les informations techniques existantes :

- Sources : Municipalité – permis, consultant, propriétaire;
- Informations : Plans « TQC » identifiant les composantes et leur implantation finale, étude de caractérisation du site et des sols, devis et plans de construction, type d'usage et d'application, débit et charges de conception, registre des entretiens et réparations, rapports du suivi environnemental.

ÉQUIPEMENT

L'équipe terrain procédera avec rigueur en utilisant l'équipement adéquat afin de réaliser une évaluation la plus exhaustive.

- La tarière sera l'équipement utilisée d'ambler sur chacune des propriétés. Cependant, la pelle mécanique pourrait être priorisée pour les terrains de faible superficie;
- Des essais de perméabilité seront également effectués sur chaque propriété à l'aide d'un perméamètre à charge constante;
- La station totale sera utilisée afin de pouvoir produire un plan de localisation à l'échelle;
- Les pastilles colorantes sont aussi une option à ne pas négliger afin de s'assurer qu'il n'y a aucune résurgence dans l'environnement.

INSPECTION VISUELLE DU SITE

Observations à faire :

- Site en général : Topographie du site, cours d'eau + lacs + marais, fossés + égout pluvial, dépressions + butons localisés, remblais + remaniement du sol.
- Problèmes de site : Affleurement rocheux, zone humide, secteur recevant les eaux de ruissellement et de drainage, odeurs, croissance végétaux inhabituels, croissance excessive (haute et vert foncé) des herbacés, sol détrempé ou résurgences en surface, signes d'excavation récente.

INSPECTION VISUELLE DU SITE

Observations à faire :

- Puits de captage : Localisation, type (tubulaire, surface, pointe filtrante, source captée), marges de recul p/r système étanche et non-étanche
- Points de référence : Bâtiment, limites de propriété, arbres, haut de talus, cours d'eau, conduite de drainage, conduite d'alimentation en eau potable, etc.

LOCALISATION DES COMPOSANTES SUR LE SITE

- La vérification du type de traitement primaire (si applicable) et les caractéristiques de cette composante;
- La validation de la conformité du traitement primaire (fosse septique) en fonction des vérifications suivantes;
 - Matériau de construction du système primaire;
 - Absence ou présence de murets et de déflecteurs;
 - État de ces murets et déflecteurs (remplit ses fonctions, muret, etc.);
 - Capacité de la fosse septique adéquate en fonction du nombre de chambres équivalent (+ - 20%);
 - Hauteur de la cheminée (remblai);
 - Distance entre le système primaire et le puits d'eau potable (lorsqu'applicable).
- Au moins 15 mètres entre le puits et la fosse étanche (plastique, fibre de verre ou béton)

LOCALISATION DES COMPOSANTES SUR LE SITE

- La vérification du type de traitement secondaire/secondaire avancé (si applicable) et ses caractéristiques;
- La validation de la conformité du traitement secondaire en fonction des vérifications suivantes:
 - Niveau d'eau conforme dans la fosse septique;
 - Dispositif exempt de circulation de circulation motorisée risquant de mettre en péril le dispositif;
 - Dispositif non susceptible d'être submergé;
 - Superficie ou volume du dispositif adéquat en fonction du nombre de chambres équivalent;
 - Aucune résurgence (pour dispositif d'infiltration);
 - Nappe phréatique plus basse que le dispositif d'infiltration;
 - Rejet adéquat pour les dispositifs de traitement;
 - Distance entre le dispositif et le puits d'eau potable (lorsqu'applicable)
 - Vérification des autres marges de recul à respecter par rapport aux traitements primaire et secondaire tels que spécifiés au Q-2, r.22.

CARACTÉRISTIQUES DU SITE ET DES SOLS

- Évaluation sommaire de la pente du site et la topographie des lieux;
- Au moins 1 sondage par terrain;
- Type de couche de sol observée incluant sa texture, sa compacité, sa couleur, son degré d'humidité et sa profondeur;
- Autres caractéristiques du sol (moirures, remblai, etc.) présentes dans le sol;
- Présence ou non d'un facteur limitant (nappe d'eau, roc, sol induré, sol imperméable) et profondeur;
- Fin du sondage si aucun facteur limitant n'a été décelé.

CRÉATION D'UNE FICHE D'ÉVALUATION TERRAIN

- Identification du lieu : nom du proprio, adresse civique;
- Caractéristique de la propriété : type de résidence, nombre de c.c., occupation réelle, type d'alimentation en eau;
- Dispositif d'épuration des eaux usées : description des composantes du dispositif d'épuration des eaux usées, leur localisation p/r aux marges de recul à respecter et leur état lors de l'inspection.


CRÉATION D'UNE FICHE D'ÉVALUATION TERRAIN

- Caractéristique du site et des sols : pente générale du site, description du profil stratigraphique des sols, élévation de la couche limitante (roc/eaux souterraines/sol limitant);
- Diagnostic et classification : diagnostic des ouvrages en place et classification du dispositif d'épuration des eaux usées selon son niveau de conformité p/r au Q-2, r.22
- Portfolio photographique


SYMPTÔMES DE DYSFONCTIONNEMENT

- Mauvaises odeurs;
- Eau grise à la surface du champ d'épuration;
- Toilettes, douches et éviers refoulent ou prennent plus de temps à se vider;
- Le champ d'épuration est spongieux;
- Le gazon recouvrant le champ d'épuration est particulièrement vert, pousse plus vite que le reste de la pelouse;
- Bactérie (E.coli) et/ou coliformes fécaux trouvés dans des puits environnants.

LES RAISONS D'UN SYSTÈME DÉFAILLANT

- Fin de la durée de vie utile (saturation-colmatage de l'élément épurateur);
 - Tuyaux bouchés ou gelés;
 - Modification du terrain de la propriété ou du voisinage;
 - Sol défavorable;
 - Préfiltre bouché;
 - Dysfonctionnement d'une pompe (s'il y a lieu);
 - Etc.
- 

DOCUMENTS TYPES



Rap

Nom des propriétaires:
Adresse de correspondance:
Adresse courriel:
Numéro de téléphone:
Numéro de lot:

Desc

Nombre de chambre à coucher
Année de construction
Alimentation en eau

Topographie générale du terrain
Aménagement du terrain

Dispositif d

Date de construction de l'installation septique

Traitement primaire (Fosse septique)


Capacité
Matériel
Préfiltre

Localisation:

Traitement secondaire

Type

Localisation:



Ana

Description stratigraphique


Sondage #1

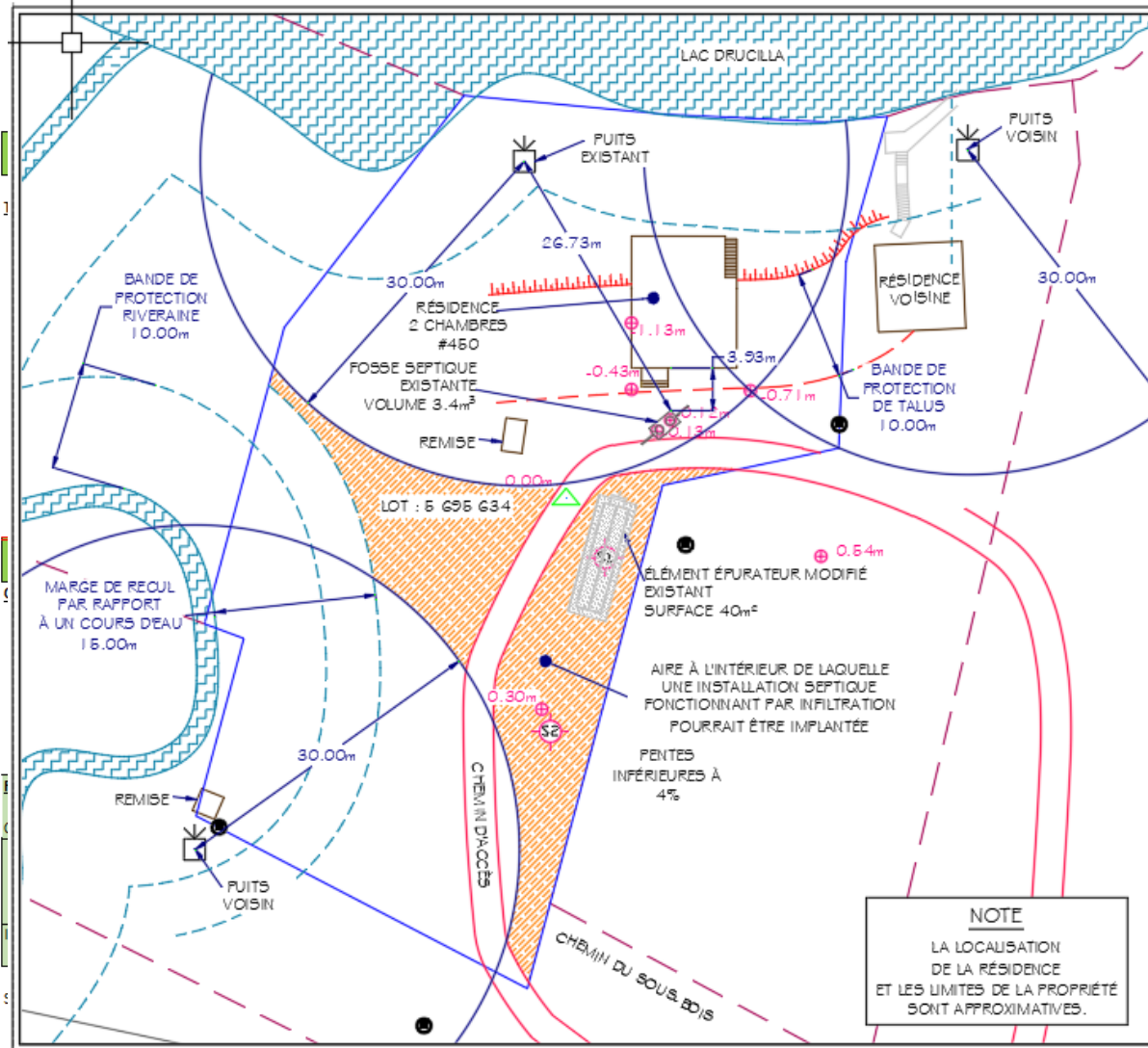
Sondage #2

Perméabilité du sol

Sondage #2


mm/min x 54.5 / 864.0





NOTE

LA LOCALISATION DE LA RÉSIDENCE ET LES LIMITES DE LA PROPRIÉTÉ SONT APPROXIMATIVES.



LÉGENDE

AQUEDUC
FEUILLU
CONIFÈRE
PUITS
LIMITE DE PROPRIÉTÉ
POINT DE NIVEAU
POTEAU ÉLECTRIQUE
STATION DE POMPAGE
TRANCHÉE D'EXPLORATION
TALUS

PROBATION

soeu

CHARLINE MOISAN
450 RUE ST-CYRILLE
ST-UBALDE

client

numéro de rapport :
RS-2023-000

date :
24 MARS 2023

conçu et réalisé par :
SABRINA MOISAN BEAUPRÉ ing.

dessiné par : initiales : échelle :
I. PAQUET / / 1:500

LOCALISATION feuille 1 de 1

DURÉE DE VIE

La durée de vie d'une installation septique dépend :

- Des matières utilisées;
- Qualité de construction, ex : pas au niveau, mauvais matériaux, système enfoui trop profondément;
- Du type de système de traitement;
- De l'entretien (au sens large);
- De la fréquence des vidanges;
- De l'intensité de l'usage.

** En règle générale, si un système est bien entretenu, il devrait durer aux alentours de 25 ans, parfois même 30 ans.

ENTRETIEN ET AMÉLIORATION DU SYSTÈME

Plusieurs habitudes et gestes permettent de favoriser le bon fonctionnement d'un dispositif de traitement des eaux usées et de prolonger sa vie.

- S'assurer de bien connaître l'emplacement des composantes de votre dispositif de traitement;
- Évitez toute circulation motorisée au-dessus des composantes du dispositif de traitement;
- Ne pas planter d'arbres ni d'arbustes près des tuyaux de drainage parce que leurs racines pourraient obstruer ces tuyaux;
- Couper tout arbre situé à au moins 2m de l'installation;
- Réduire au minimum l'usage et la concentration de produits chimiques de nettoyage puisqu'ils détruisent l'action bénéfique des bactéries;
- Ne pas acheminer les rejets d'un adoucisseur d'eau dans une fosse septique;
- Ne jamais jeter dans la tuyauterie ou la toilette des diluants à peinture, des solvants ou tout autre produit chimique.

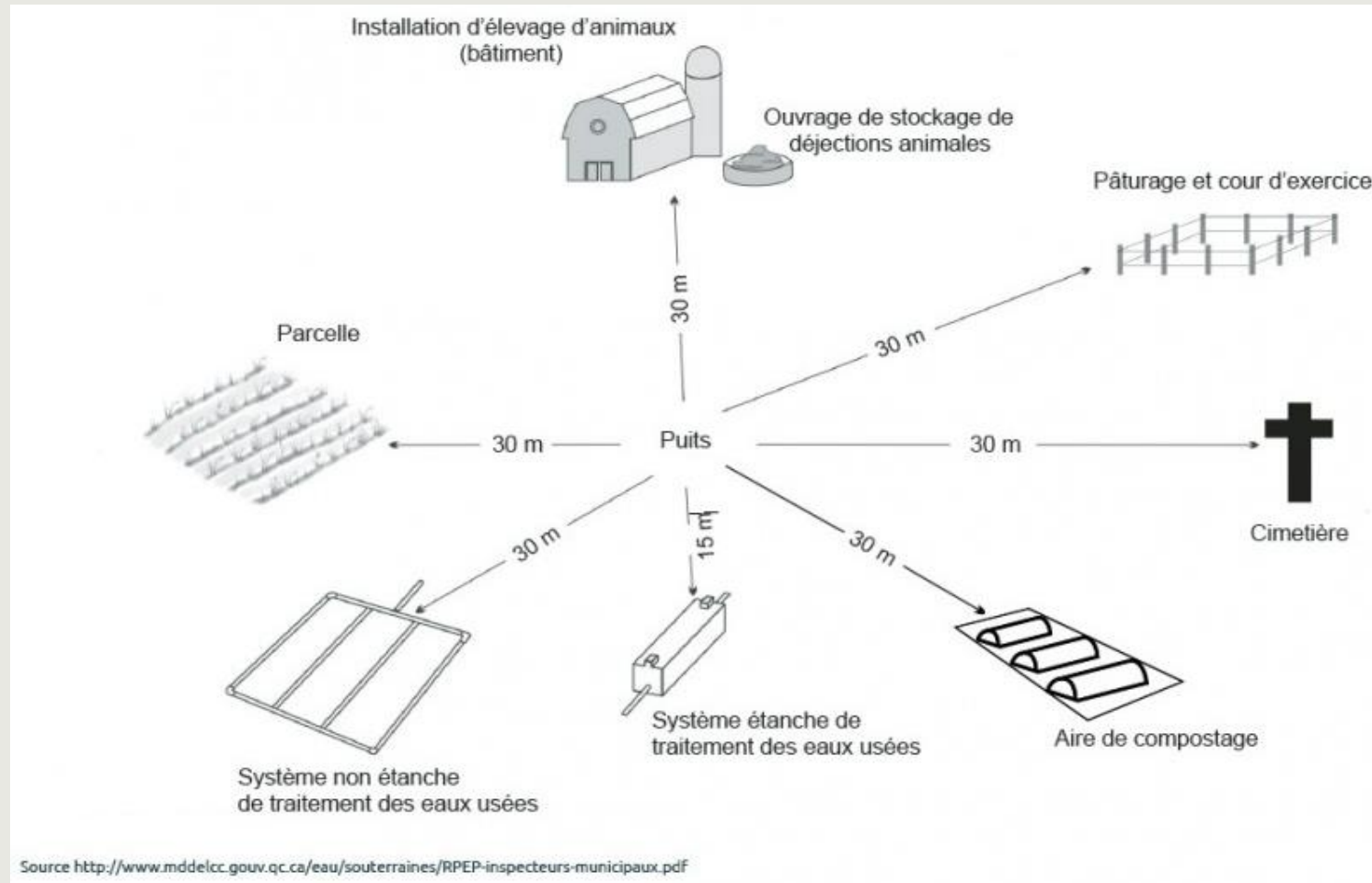
SCELLEMENT D'UN PUIITS

Il peut être obligatoire de sceller un puits à la bentonite dans les situations suivantes :

- Puits aménagé dans une plaine inondable;
- Impossible d'aménager un puits à une distance de 30m et plus d'un système de traitement des eaux usées;
- Le roc se situe à moins de 5m.

*Une attestation de scellement de puits signé par un technologue est obligatoire

DISTANCE À RESPECTER PAR RAPPORT À UN PUIITS NON-SCELLÉ



L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES

- Ne jamais jeter de tampons, condoms, couches, cigarettes ou litière pour chat dans la toilette;
- Évitez l'utilisation d'additifs. (Les additifs que l'on suggère parfois d'ajouter au contenu des fosses septiques ne sont pas nécessaires et peuvent souvent nuire au bon fonctionnement de la fosse septique et de l'élément épurateur);
- Évitez le plus possible de jeter des matières grasses dans l'évier (huiles de cuisson, bouillons gras et autres) parce que celles-ci s'accumulent dans la fosse septique;
- Évitez le plus possible d'utiliser un broyeur à déchets car ceux-ci créent de fortes charges et une forte accumulation de boues dans la fosse septique;
- Évitez de faire plusieurs brassées de lavage consécutives et utilisez des détergents sans phosphates.

L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES (SUITE)

- Réparez les fuites d'eau de la robinetterie et ne laissez jamais couler l'eau longtemps;
- Assurez-vous que le drainage est adéquat autour de vos installations sanitaires pour éviter que de l'eau ne s'accumule à cet endroit, particulièrement au printemps;
- Laissez une bonne couverture de neige sur le champ d'épuration l'hiver afin de garder l'isolant naturel;
- Ne pas rejeter de cheveux dans la plomberie;
- Suivre les recommandations du fabricant et nettoyer le préfiltre chaque année;
- Faire la vidange de la fosse septique au 2 ou 4 ans.

DIAGNOSTIC & CLASSIFICATION

Classification :

Les dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées sont répartis en six classes selon leur degré d'impact sur les eaux souterraines et les eaux superficielles de surface.

Ces classes sont : 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

Principaux critères de classification :

- Les caractéristiques du site et du sol du terrain naturel;
- L'emplacement du dispositif de traitement par rapport au lac ou au cours d'eau;
- L'état des ouvrages inspectés.

PRIORITÉ #1: NUISANCE DIRECTE

Élément problématique	Définition du problème	Recommandation
Aucun dispositif de gestion des eaux usées	Ces dispositifs constituent un risque pour la santé publique et l'environnement.	Mise à niveau de l'installation septique.
Élément épurateur non étanche saturé	Un élément épurateur non étanche saturé en eau est observé lorsque le retrait de la sonde de sol engendre un jet d'eau. Cela peut signifier que le sol naturel a atteint sa limite de traitement ou que le niveau de la nappe phréatique est trop haut.	
Fosse septique pleine	Une fosse septique pleine signifie que le niveau de l'eau est suffisamment haut pour qu'il se retrouve dans la cheminée. Cela peut être dû à une infiltration d'eau dans la fosse en raison d'un niveau de la nappe phréatique trop haut.	
Indice de résurgences d'eaux usées observées et évidence visuelle de contamination	Les résurgences sont remarquées aux abords ou sur les éléments épurateurs non étanches (eau grise odorante)	
Champ d'épuration non fonctionnel	Un champ d'épuration non fonctionnel signifie que l'importance du colmatage du champ est telle que l'eau de la fosse septique doit être vidangée de manière continue.	
Champ fait maison sans rapport d'ingénieur	Cette problématique regroupe les installations septiques ayant été conçues après l'implantation du RETEURI et ayant été fait sans l'avis d'un ingénieur ou technologue qualifié. Cela est non conforme et suggère une conception inadéquate de l'installation septique.	
Présence d'une conduite de trop-plein sur l'élément épurateur	Les conduites de trop-plein sont observées dans les fosses septiques ou les puisards. Ils acheminent l'eau non traitée directement dans l'environnement lorsque le niveau d'eau est trop haut dans le dispositif.	

PRIORITÉ #2: NUISANCE INDIRECTE PRIORITAIRE

Élément problématique	Définition du problème	Recommandation
Champ d'évacuation utilisé comme champ d'épuration	Les champs d'épuration et les champs d'évacuation ne sont pas dimensionnés de la même manière puisque l'affluent des eaux usées est différent d'un système à l'autre (eaux grises seulement pour le champ d'évacuation versus eaux grises et eaux noires pour le champ d'épuration).	Mise à niveau du système.
Distance de l'élément épurateur non étanche (secondaire avancé) à un milieu humide ou plan d'eau non conforme (15m)	Normes du RETEURI, risque de contamination des plans d'eau accru	Validation terrain des distances à respecter
Distance de l'élément épurateur non étanche (secondaire) à un milieu humide ou plan d'eau non conforme (15m)	Normes du RETEURI, risque de contamination des plans d'eau accru	
Épaisseur de sol insuffisante par rapport à la nappe phréatique	Voir le Tableau 2 du Guide de réalisation d'un relevé sanitaire des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées des résidences isolées situées en bordure des lacs et des cours d'eau (MELCC, 2007)	Contacter le fabricant ou un tiers qualifié.
Élément épurateur trop profond	Supérieur à 90 cm. Un élément épurateur trop profond peut faire en sorte qu'il y ait un manque d'oxygène pour les bactéries, qui dégradent la matière organique. La possibilité que l'effluent des ISA soit en contact avec la nappe phréatique augmente.	Contacter le fabricant ou un tiers qualifié.
Végétation luxuriante	Une végétation luxuriante en périphérie des dispositifs de traitement est un indicatif de fort apport en nutriment, qui peut être dû à un dysfonctionnement de l'ISA.	Contacter le fabricant ou un tiers qualifié.

PRIORITÉ #3: NUISANCE INDIRECTE À SURVEILLER

Élément problématique	Définition du problème	Recommandation
Débordements de la fosse septique dans le passé	Cela peut indiquer que le champ d'épuration commence à moins bien infiltrer l'eau dans le sol et qu'il arrive en fin de vie	Contacter le fabricant ou un tiers qualifié si l'ISA a plus de 20 ans. Surveillance accrue et sensibilisation citoyenne.
Niveau d'eau supérieur au radier de la fosse	Signe de défaillance de l'ISA. Pourrait être dû à un sous-dimensionnement de l'ISA, à une surconsommation d'eau, à un terrain récepteur inadéquat ou à une ISA en fin de vie.	
Problème hydraulique dans la fosse septique	Le problème hydraulique peut être observé par un niveau d'eau trop bas, anormalement trop haut ou inégal dans les deux sections de la fosse septique.	
Eaux de surface non acheminées hors de la zone d'infiltration	Cela signifie que la terre de remblai au-dessus de l'élément épurateur n'est pas perméable.	Surveillance accrue, sensibilisation citoyenne
Distance du système étanche à un puits non conforme (15m)	La classification des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées du Guide de relevé sanitaire du ministère ne tient pas compte de la localisation du puits par rapport aux dispositifs de traitement puisqu'il se limite à évaluer l'impact de l'ISA sur l'environnement. Or, le classement proposé par Agiro tient compte des impacts potentiels des ISA sur la santé publique.	Validation terrain des distances à respecter et mise à niveau du système s'il y a lieu. Sensibilisation citoyenne afin qu'ils testent l'eau de leur puits deux fois par année : à l'automne et au printemps.
Distance du système non étanche à un puits non conforme (scellé 15m, non scellé et non déterminé 30m)	La classification des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées du Guide de relevé sanitaire du ministère ne tient pas compte de la localisation du puits par rapport aux dispositifs de traitement puisqu'il se limite à évaluer l'impact de l'ISA sur l'environnement. Or, le classement proposé par Agiro tient compte des impacts potentiels des ISA sur la santé publique.	
Distance du système non étanche à un puits non conforme (scellé 15m, non scellé et non déterminé 30m)	La classification des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées du guide de relevé sanitaire du ministère ne tient pas compte de la localisation du puits par rapport aux dispositifs de traitement puisqu'il se limite à évaluer l'impact de l'ISA sur l'environnement. Or, le classement proposé par Agiro tient compte des impacts potentiels des ISA sur la santé publique.	
Distance de la fosse de rétention et du puits non conformes (fosses de rétention à moins de 15 m d'un puits)	La classification des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées du Guide de relevé sanitaire du ministère ne tient pas compte de la localisation du puits par rapport aux dispositifs de traitement puisqu'il se limite à évaluer l'impact de l'ISA sur l'environnement. Or, le classement proposé par Agiro tient compte des impacts potentiels des ISA sur la santé publique.	
Odeurs à proximité du dispositif de traitement non étanche	Les odeurs peuvent être dues à un mauvais raccordement de l'évent à la plomberie de la résidence, une absence d'évent ou un diamètre de l'évent trop petit.	
Fosse sous-dimensionnée	La fosse est sous-dimensionnée par rapport au nombre de chambres de la propriété. Cela ne signifie pas nécessairement que la capacité de l'ISA est atteinte.	Surveillance accrue, sensibilisation citoyenne

PRIORITÉ #4: NON CONFORME

Élément problématique	Définition du problème	Recommandation
Cheminée de la fosse trop profonde	La hauteur du remblai au-dessus de la fosse ne doit pas excéder 90 cm, selon le RETEURI. Une cheminée de la fosse trop profonde empêche un bon entretien du préfiltre et menace la capacité structurale de la dalle.	Sensibilisation citoyenne. Incitation à contacter un professionnel afin d'évaluer la situation.
Réservoir non étanche	Réservoir non étanche dû à la dégradation du matériel de construction (présence de racines ou de fissures dans la fosse). Les chances que la fosse septique soit en contact avec la nappe phréatique sont accrues.	Remplacement de la fosse selon le RETEURI.
Pente inadéquate du terrain récepteur	La pente du terrain récepteur n'est pas un élément directement lié à la capacité de traitement d'un sol, mais plutôt à la capacité d'évacuation des eaux par la couche naturelle de sol sans provoquer de résurgences (MELCC, 2015)	Sensibilisation citoyenne
Usure avancée des couvercles de la fosse septique	L'eau de ruissellement peut s'y infiltrer.	Sensibilisation citoyenne
Blocage de la conduite d'amenée	La conduite de la maison est partiellement ou complètement obstruée. Cela peut mener à un refoulement des eaux usées dans la maison.	Sensibilisation citoyenne
Manque de remblai sur l'élément épurateur	Moins de 30 cm. Augmente le risque de gel de l'ISA.	Sensibilisation citoyenne
Fosse septique inaccessible	Impossible d'accéder aux couvercles de fosse facilement, peut être problématique en cas de dysfonctionnement de l'ISA.	Sensibilisation citoyenne
Présence d'une structure sur l'élément épurateur	Étanchéise et compacte le sol, limitant les apports en oxygène pour les bactéries.	Sensibilisation citoyenne
Distance aux arbres/arbustes non conforme	La surface de l'élément épurateur ne peut être utilisée pour le jardinage ni à des fins qui auraient pour conséquence de compacter le sol ou de nuire à son aération. (Guide interprétation partie B)	Sensibilisation citoyenne
Circulation de véhicule sur l'élément épurateur	Compacte le sol, limitant les apports en oxygène pour les bactéries.	Sensibilisation citoyenne
Présence de racines dans la fosse septique	Des racines sont présentes dans la fosse septique ou dans sa cheminée, mais cela ne semble pas nécessairement créer de fissures.	Sensibilisation citoyenne
Présence d'écume dans la deuxième section de la fosse septique	Cela peut être dû à des coups d'eau provenant de la résidence, à la dégradation du muret séparant les deux sections de la fosse septique ou à une surutilisation de l'installation septique.	Sensibilisation citoyenne
Défectuosité mécanique du système	La pompe de l'ISA semble mal fonctionner.	Sensibilisation citoyenne
Muret en aval de la fosse septique dégradé	Cela fait en sorte qu'une quantité plus importante de matière organique peut se retrouver dans le dispositif non étanche et diminuer la durée de vie utile de l'installation.	Sensibilisation citoyenne

PRIORITÉ #5: À CONSIDÉRER DANS LE FUTUR

PRIORITÉ #6: CONFORME

Élément problématique	Définition du problème	Recommandation
Espace non disponible sur le terrain pour installer un deuxième système non étanche	Dépendamment de l'occupation de la résidence et du nombre de chambres, la planification future de ces installations est essentielle.	Suivi régulier
Nappe possiblement trop haute dans les propriétés qui ont un espace suffisant pour un deuxième dispositif	Dépendamment de l'occupation de la résidence et du nombre de chambres, la planification future de ces installations est essentielle.	Suivi régulier
Installation conforme au RETEURI		Suivi régulier

OBLIGATIONS DU CITOYEN

- Présence lors de la visite, si possible;
- Respectueux, courtois et collaborateur;
- Honnêteté.



Période de questions et commentaires

